

# *Groupe National Milieux Humides*

*18/12/2015*

---

***Bilan du groupe thématique  
« Communication, éducation,  
sensibilisation et participation du  
public »***

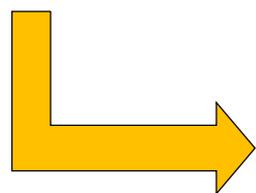
***(Gth CESP)***



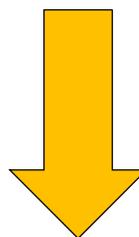
## *Gth CESP: La CESP, qu'est-ce ?*

---

**C**ommunication, **É**ducation (et **F**ormation),  
**S**ensibilisation, **P**articipation du public



Dispositif facilitateur  
de CESP



Atteintes des objectifs  
du PNAMH et de 

Ex : **Journée mondiale des zones humides**, guides de bonnes pratiques, formation continue, centres d'éducation aux zones humides...



# GTh CESP : actions concernées et état d'avancement

50-Achever la mise en œuvre du dispositif de communication - formation - sensibilisation (2012-2014), l'évaluer et donner une suite à cette première

- Fiche action rédigée
- Bilan factuel en cours de finalisation (disponible en janvier 2016)
- **Perspective 2016** : Analyse par le CGEDD ; Élaboration du nouveau dispositif de CESP

51-Évaluer et valoriser le potentiel touristique des milieux humides, notamment en se basant sur les sites Ramsar

- Fiche action rédigée
- Indicateur de fréquentation des sites présentées à l'ONZH; Centres d'accueil/éducation aux zones humides (CEZH) recensés
- **Perspective 2016** : Lancer le dynamique des CEZH autour de la valorisation des milieux humides

52-Renforcer les démarches de communication événementielles sur les milieux humides

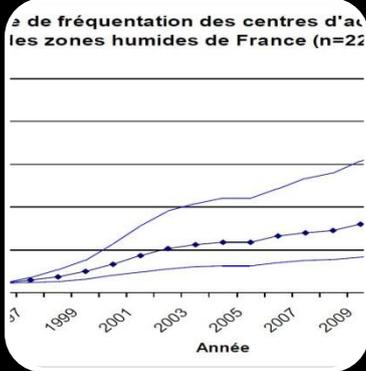
- Fiche action rédigée
- 600 animations sont attendues à la JMZH de 2016; la base de données intègre les animations de Fréquence grenouille et de la Fêtes des Mares
- **Perspective 2016** : Intégration du Copil de la Fête de la nature (FDLN); rapprochement avec la FDLN, les Journées du patrimoine?



# GTh CESP : Focus sur l'action 51

Évaluer et valoriser le potentiel touristique des milieux humides, notamment en se basant sur les sites Ramsar

## Fréquentation de centres d'accueil dans les sites Ramsar



- Tx de fréquentation x10 depuis 1995
- À actualiser avec de nouvelles données

## Recensement des centres d'accueil ZH



- En 2014 et 2015, en collaboration avec RNF pour ses RNN
- 2016 = Mise en place du réseau et information sur les ZH, la JMZH, etc.

# GTh CESP : Focus sur l'action 52

Renforcer les démarches de communication événementielles sur les milieux humides

## JMZH



- Du 23 janvier au 29 février 2016
- Près de 50 partenaires
- 551 animations recensées en 2015
- 83 à destination du grand public

## BaladOmarais



- App smartphone pour trouver les animations autour de soi
- Intègre sites Ramsar et centres d'accueil
- En 2016, recense les animations de Fréquence Grenouille, Fête des Mares

# Gth CESP: Modalités de fonctionnement

- Composition du Gth:

État	ONEMA
	ATEN
	CELRL/PRZH Outremer
	MEDDE/DEB/EN4
	AE SN
	MEDDE/CGDD/DDD3
	CGEDD
Associations	Association Ramsar France
	Tour du Valat/PRZH Lagunes méditerranéennes
	LPO
	SNGTV
	SNPN
Représentants des usagers	FNCEN/PRZH Tourbières

Collectivités territoriales	AFEPTB/PRZH Mares, Vallées alluviales, ZH intérieures
	Forum des Marais Atlantiques/PRZH Marais Atlantique, Manche, Mer du Nord
Invités	Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe
	UNCPPIE
	Réseau École & nature
	Association des professeurs de biologie et géologie
	Éducagri Biodiv, eau, éducation à l'environnement ...
	Fondation Nicolas Hulot
	Comité français de l'UICN
	Écomaires
	association Agenda 21
	Vigie Nature (MNHN)
Association Fête de la nature	

- 36 membres, dont une dizaine présents aux réunions



# *Gth CESP: Modalités de fonctionnement*

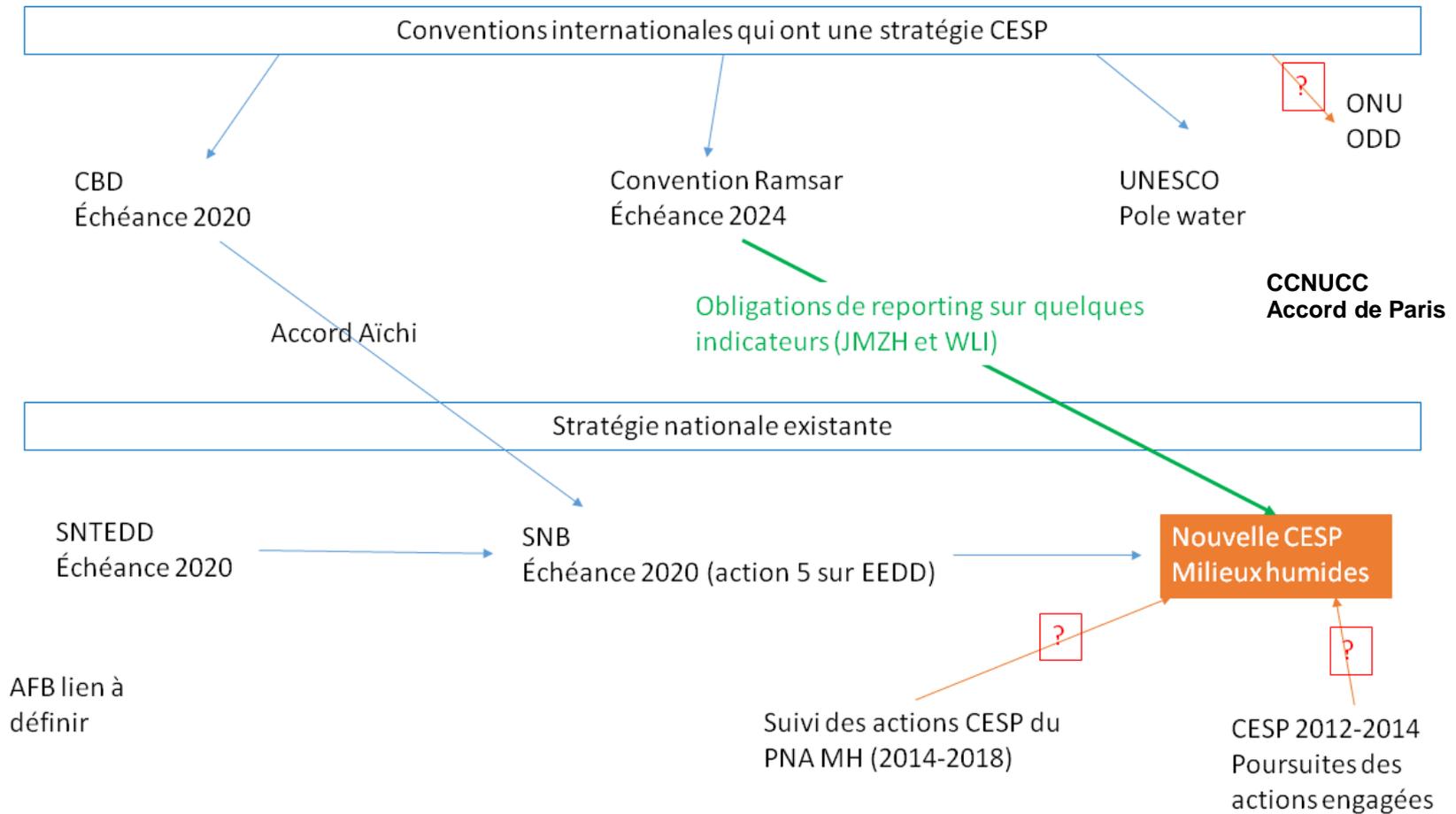
---

- 2015 : 3 réunions effectuées
  - Format : une journée ;
  - En mars, juin et novembre ;
  - Présentation des activités d'un membre différent à chaque réunion ;
  - Présentations des concepts et travaux précédents sur la CESP et son dispositif (premières réunions) ;
  - Retours des correspondants CESP des autres Gth ;
  - Présentation de l'avancée de l'évaluation ;
  - Réflexion pour le nouveau dispositif CESP.
  
- Co-animation ONEMA-SNPN



# GTh CESP : Focus sur l'action 50

Achever la mise en œuvre du dispositif de communication - formation - sensibilisation (2012-2014), l'évaluer et donner une suite à cette première



# GTh CESP : Focus sur l'action 50

Achever la mise en œuvre du dispositif de communication - formation - sensibilisation (2012-2014), l'évaluer et donner une suite à cette première

Bilan factuel  
du dispositif CESP  
2012-2014

I = internationale, N = nationale, L = locale / P = ponctuelle, C = continue, R = récurrente

Numéro d'action	Envergure			Investissements		Mise en œuvre	
	Echelles	Partenariats (nb)		Humain (Fréquence)	Financier (€)	acteurs touchés	Taches et livrables
		envisagés	engagés				
1. Mettre en place un suivi évaluation de la stratégie de CESP	N	+20	≤20	R	≤ 5 000 €/an		
2. Conforter le réseau des Pôles-relais	N, L	+20	+20	C	≤1 000 000€/an		
3. Mettre en place un observatoire national sur les zones humides	N	≤5	≤10	R	≤ 50 000 €/an		
4. Établir les modalités de conduite de la mission d'animation grand public menée en partenariat avec une association	I, N, L	0	+20	R	≤ 100 000 €/an		
5. Renforcer la sensibilisation des élus	N, L	≤10	≤10	R	≤ 500 000 €/an		
6. Organiser l'animation territoriale des réseaux et la mise en synergie des actions entre acteurs de la préservation des zones humides et acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable	N, L	+20	+20	P, C, R	≤1 000 000€/an		



# GTh CESP : Focus sur l'action 50

Achever la mise en œuvre du dispositif de communication - formation - sensibilisation (2012-2014), l'évaluer et donner une suite à cette première

Bilan factuel  
du dispositif CESP  
2012-2014

7. Organiser et développer la formation sur les zones humides	N	≤10	≤10	R	≤ 100 000 €/an		
8. Améliorer de manière partenariale l'accessibilité du Portail national pour les zones humides et enrichir/consolider son contenu	N	+20	≤10	C	≤ 100 000 €/an		
9. Veiller à une coordination interministérielle efficace pour une prise en compte adéquate du sujet des zones humides dans l'ensemble des stratégies concernées	N	≤10	≤5	P, R	0€/an		
10. Affirmer l'importance du sujet des zones humides dans les concertations animées par les structures porteuses des SAGE et par les MISE(N)	N, L	+20	+20	P	0€/an		
11. Mettre à disposition les connaissances issues des activités de recherche & développement	N	+20	+20	P	≤ 100 000 €/an		
12. Mobiliser les acteurs du tourisme pour la structuration d'offres touristiques locales autour des zones humides et leur promotion au niveau national	N, L	≤5	≤5	P	≤ 100 000 €/an		
13. S'appuyer sur les études existantes pour ajuster les messages à destination du grand public	N	+20	≤10	P	≤ 30 000 €/an		



# GTh CESP : Focus sur l'action 50

Achever la mise en œuvre du dispositif de communication - formation - sensibilisation (2012-2014), l'évaluer et donner une suite à cette première

## Perspective 2016 :

- Analyse du dispositif de CESP 2012-2014 par le CGEDD ;
- Élaboration du nouveau dispositif de CESP 2016-2024

### 1<sup>er</sup> Chantier : l'accompagnement des actions du plan national

- Plateforme du plan national ;
- Un correspondant CESP dans chaque groupe thématique



*POURQUOI ... Aider à ce poser les bonnes questions au bon moment pour produire les bons livrables pour toucher les acteurs concernés et intéressés ciblés.*

### 2<sup>ème</sup> Chantier : la mise en œuvre d'actions d'animation de réseaux, de valorisation et de transfert

- Centre national de ressource sur les milieux humides ;
- Education à l'Environnement et au Développement durable;
- Formations initiales et continues
- Accompagnement de la réglementation
- Collaborations International et interministériel
- ...

# GTh CESP : Focus sur l'action 50

Achever la mise en œuvre du dispositif de communication - formation - sensibilisation (2012-2014), l'évaluer et donner une suite à cette première



## 10 ETAPES CLEFS « Ne pas planifier, c'est planifier l'échec »

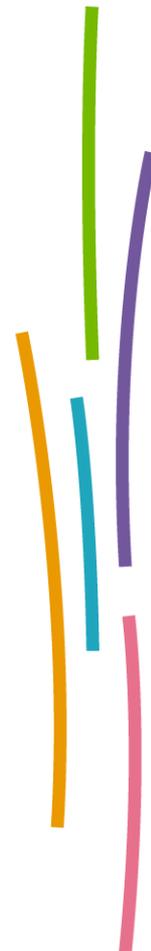
- **Analyser la question et le rôle de la communication** (changer, attitudes, mentalités, perception, comportement) ;
- **Identifier les groupes cibles et les parties prenantes** ;
- **Préciser les objectifs de communication** (connaissances, attitude, comportement) ;
- **Elaborer la stratégie et choisir les partenaires** (informative, émotionnelle, action) ;
- **Formuler les messages** ;
- **Décider des modes de communication** (colloque, article, atelier, exposition, formation, réunion, déplacement, internet...) ;
- **Organiser la communication et informer les partenaires**
- Planifier les étapes et activités
- Budgétiser les étapes et activités
- Assurer le suivi et l'évaluation (quantitative et **qualitative**)

*Source : Communication, éducation et sensibilisation du public (CESP) – Guide pratique destiné aux points focaux et aux coordinateurs des stratégies et plans d'actions nationaux pour la diversité biologique (SPANB) – Convention sur la diversité biologique – © 2007 – p. 311*



# *Questions et brainstorming*

---



**ON COMPTE SUR VOUS**



*Merci de votre  
attention !*

